CONTRAT DE PARTENARIAT

- **✓ COMMUNICATION DIGITALE**
- ✓ STRATÉGIE MARKETING DIGITAL
- **✓ PUBLICITÉ DIGITALE**
- **✓ RECRUTEMENT**
- **✓ FORMATIONS**
- **✓ INSERTION PROFESSIONNELLE**

GDA

GLOBAL DIGITAL AGENCY

NOUS GARANTISSONS POUR NOS CLIENTS

Une selection de Profils de Candidats en adequation avec La Culture, l'Ethique de l'Entreprise et les Objectifs clés

ENTRE LES SOUSSIGNES,

GLOBAL DIGITAL AGENCY, situé à Cotonou / Menontin ;

RCCM : RB/COT/16 A 29171 IFU : 1201643202201 Tél : 00229 66375468 / 94326044 légalement représenté par Mr Placide AGUIA-DAHO en qualité de Directeur Général, d'une part ;

Et

L'Entreprise	située à
RCCM:	IFU:
Tél: 00229	légalement représentée pa
Mr/Mme	en qualité de
Qui déclare être libre de tout engagement, d	l'autre part ;

Il a été convenu et arrêté d'un commun accord, ce qui suit :

<u>ARTICLE 1</u>: ENGAGEMENT

Le Cabinet GLOBAL DIGITAL AGENCY s'engage à mettre à la disposition de..................le personnel qualifié pouvant travailler selon les règles de l'art et dans le respect professionnel ainsi que dans la discrétion pour la bonne marche des activités de l'entreprise.

GARANTIE:

- Un Recrutement Respectant exactement le Profil demandé;
- Le Respect du Délai de Recrutement et d'Insertion du Personnel;
- Le Personnel dynamique, immédiatement disponible, Ponctuel et voué à la tâche.

ARTICLE 2: COLLABORATION ENTRE LES PARTENAIRES

Le personnel envoyé par le Cabinet **GLOBAL DIGITAL AGENCY** peut être retiré et remplacé après plusieurs erreurs non corrigées, par un autre employé de même profil dans la mesure où ce dernier ne parvenait pas à satisfaire l'employeur. Les frais de réinsertion sont à la charge de l'employeur et s'élèvent à **20.000 FCFA**

ARTICLE 3: REMUNERATION

Le Cabinet **GLOBAL DIGITAL AGENCY** prend en charge le Recrutement et la Sélection du personnel ainsi que la Formation des Agents sur le Poste à Pouvoir. L'employeur en retour verse au Cabinet GDA :

- 1) Une **AVANCE DE 03 MOIS** des **25% du Salaire** de l'employé (les 25% représentent les Frais d'Insertion de l'Employé).
- 2) Un **Forfait Mensuel de 70.000 Fcfa** pour le Service de Recrutement
 - Rédaction et Lancement du Communiqué de Recrutement en fonction de la demande sur nos différents canaux de publicité;
 - Sélection des Profils répondant aux besoins ;
 - Formation des Agents retenus sur le Poste à pouvoir ;
 - Suivi rigoureux des Agents après Insertion.

NB: Mis à part les commissions sur salaire et les frais de prestation du service; bref, les frais mentionnés ci-dessus dans le contrat, l'entreprise n'a plus aucun frais à payer au Cabinet pour un quelconque service lié au recrutement et placement du personnel.

ARTICLE 4: DUREE DE REALISATION

Le présent contrat prend effet le jour de sa signature par les deux parties.

ARTICLE 5: DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution est d'un an renouvelable.

ARTICLE 6: CONFIDENTIALITE

Chaque partie reconnait par le présent qu'elle peut avoir connaissance d'informations
confidentielles et protégées appartenant à l'autre partie et au client final relatif, sans que cette
énumération ne soit limitative.

Fait à Cotonou, le/20.....

Pour Mr Placide AGUIA-DAHO par l'intermédiaire du Cabinet GLOBAL DIGITAL AGENCY

Signature et Cachet

Pour Mrpar l'intermédiaire de l'entreprise

Signature et Cachet